

# Comme une nouvelle

Bulletin municipal

## VIE MUNICIPALE

🕒 p. 7 Chéquier Jeunes

## VIE COMMUNALE

🕒 p. 10 Tous à la bibliothèque

## ENFANCE - JEUNESSE

🕒 p. 18 Nouveautés rentrée 2018

## VIE ÉCONOMIQUE

🕒 p. 29 Joyeux anniversaires !





## Horaires d'ouverture de vos mairies

### *Mairie des Abrets en Dauphiné*

**du lundi au vendredi**

8h30 - 12h et 13h30 - 17h

**samedi** 9h - 12h

Tél. 04 76 32 04 80

### *Mairie déléguée de La Bâtie-Divisin*

**mardi** 8h30 - 12h et 13h30 - 16h30

**jeudi** 8h - 12h

**vendredi** 8h - 12h

**samedi** 10h - 12h

Tél. 04 76 32 07 35

### *Mairie déléguée de Fitolieu*

**lundi** 8h30 - 12h et 15h - 19h

**mardi** 8h30 - 12h

**mercredi** 8h30 - 12h30

**jeudi** 8h30 - 12h

**vendredi** 8h30 - 12h et 14h - 16h30

Tél. 04 76 32 07 20

COMME UNE NOUVELLE  
n° 8 printemps - été 2018

Directeur de publication : François Boucly, Maire  
Comité de rédaction : commission communication

Création maquette : Sarah Arnaud - [www.kazeine.com](http://www.kazeine.com)

Mise en page : Yaelle Ollinet

Relecture : Claudine & Jean-Loup Claperon,

Jacqueline Dassonville

Photos Yaelle Ollinet, DR, freepik

Imprimé à base d'encre végétales sur papier PEFC

par l'imprimerie Fagnola à La Tour-du-Pin

Tiré à 3300 exemplaires - juin 2018

Distribution Mairie des Abrets en Dauphiné

**Ville des Abrets en Dauphiné**  
**1 place Éloi Cuchet**  
**38490 Les Abrets en Dauphiné**  
**[www.les-abrets-en-dauphine.fr](http://www.les-abrets-en-dauphine.fr)**  
tél. 04 76 32 04 80





Les Abrets en Dauphiné comptent des citoyens engagés, fiables et humains. Ces qualités ont été mises en avant ce printemps lors de l'élan de solidarité né à la suite d'un malheureux accident de la vie subi par une famille fitiliarde.

L'ensemble du Conseil municipal, François Boucly, le Maire, Benjamin Gastaldello, le Maire délégué de Fitialieu et moi-même, Thierry Cleyet-Marel, Maire délégué de La Bâtie-Divisin, sommes fiers d'être les représentants élus d'une population solidaire et bienveillante. Au quotidien, nous œuvrons à ce que ces qualités soient préservées et valorisées. Malgré des décisions qui parfois ne nous appartiennent pas, nous tâchons de continuer à maintenir la qualité de vos services publics en paliant les dysfonctionnements et proposant des solutions pérennes, comme cela a été le cas pour nos bibliothèques municipales.

Nous parions également sur l'avenir en questionnant nos habitudes de consommation dans les restaurants scolaires et en esquissant un nouveau modèle de fonctionnement, pour, qu'à terme, nos enfants et nos aînés profitent de repas basés sur des produits de qualité qui auront l'avantage de provenir de circuits de production courts. Une réflexion poussée est actuellement menée aux côtés de tous les acteurs de ce service et la commune envisage sérieusement la création d'une cuisine centrale municipale.

Nous n'oublions néanmoins pas les acteurs locaux qui font la richesse et la diversité de notre tissu depuis de nombreuses années. Citons l'entreprise Bourgeat, qui célèbre ses 100 ans et qui, au delà de son implication économique sur notre territoire, participe à la cohésion sociale et à la solidarité entre nos concitoyens. Saluons également les 40 ans de la Maison Jean, dont l'investissement pour une agriculture locale est remarquable.

L'engagement de vos élus est entier dans ce 8<sup>e</sup> numéro de votre magazine municipal, parcourez-le et découvrez ce qui change sur votre commune, ce qui prend forme et ce qui, demain, vous rendra le quotidien plus agréable. Parce que nous souhaitons que la bienveillance et la solidarité soient des notions qui s'emploient chaque jour, et qui participent à la construction de notre commune.

Les mairies sont vos mairies, vos espaces d'expression, dans lesquels vos élus restent à votre écoute et à votre service, pour qu'aux Abrets en Dauphiné vous vous sentiez chez vous.

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite une bonne lecture et un très bel été.

**Thierry Cleyet-Marel**  
Maire délégué de La Bâtie-Divisin

**François Boucly**  
Maire des Abrets en Dauphiné

**Benjamin Gastaldello**  
Maire délégué de Fitialieu

## Sommaire

pages 4 à 7

**Vie municipale**

pages 8 à 12

**Vie communale**

page 13

**Développement durable**

pages 14 et 15

**Santé et social**

pages 16 et 17

**Travaux et voirie**

pages 18 à 23

**Enfance et jeunesse**

pages 24 à 28

**Associations**

pages 29 à 31

**Vie économique**

page 32

**État civil**

pages 33 et 34

**Pratique**

page 34

**Libre propos**

page 35

**Autrefois**

# Vie municipale

Le Débat d'Orientation Budgétaire (D.O.B.) est une obligation réglementaire préalable au vote des budgets communaux incombant aux communes de plus de 3500 habitants. Ce document présente un état budgétaire de l'année écoulée ainsi que les orientations de

l'année à venir, pour les recettes et dépenses, d'investissement comme de fonctionnement. Après la présentation du D.O.B. lors du Conseil municipal de février, le Conseil de mars a été l'occasion du vote du budget 2018 par les élus.

## Les objectifs du D.O.B.

Le Débat d'Orientation Budgétaire donne aux élus les éléments clés des recettes et dépenses de la commune, afin que les décisions futures puissent être prises de manière harmonieuse et concertée, quelle que soit la nature des projets municipaux (emprunts, travaux, investissements).

Le compte-rendu du D.O.B. 2017 des Abrets en Dauphiné valorise un excédent budgétaire, calculé sur la balance des dépenses et des recettes de l'année, de 1 million d'euros. Cet excédent englobe les recettes fiscales mais également les dotations de l'État qui sont en augmentation du fait de la création de la commune nouvelle.

Les orientations budgétaires soulignent également pour 2017 une bonne gestion des ressources humaines. La masse salariale représente 46 ETP (équivalent temps plein) quand les communes de la même strate que Les Abrets en Dauphiné emploient en moyenne 78 ETP. En 2017, les charges consacrées au personnel avoisinent les 1,5 million d'euros et les frais généraux notables sont de 1,2 million d'euros dont 340 000 euros de fluides (gaz, électricité). 80 000 euros de cette somme sont à imputer uniquement au chauffage de la piscine municipale.

Côté recettes, précisons que 2 millions d'euros proviennent d'impôts et 2,3 millions d'euros de dotations de l'État.

## Des améliorations à apporter en 2018

L'année en cours sera l'occasion de réfléchir à l'optimisation et à la répartition de l'excédent 2017. La commune souhaite orienter sa politique vers deux axes majeurs : la réduction de sa facture énergétique et l'augmentation des services à la population.

En  
bref

Aller  
plus  
loin

Budget  
communal :  
bilan &  
perspectives

## Section de fonctionnement

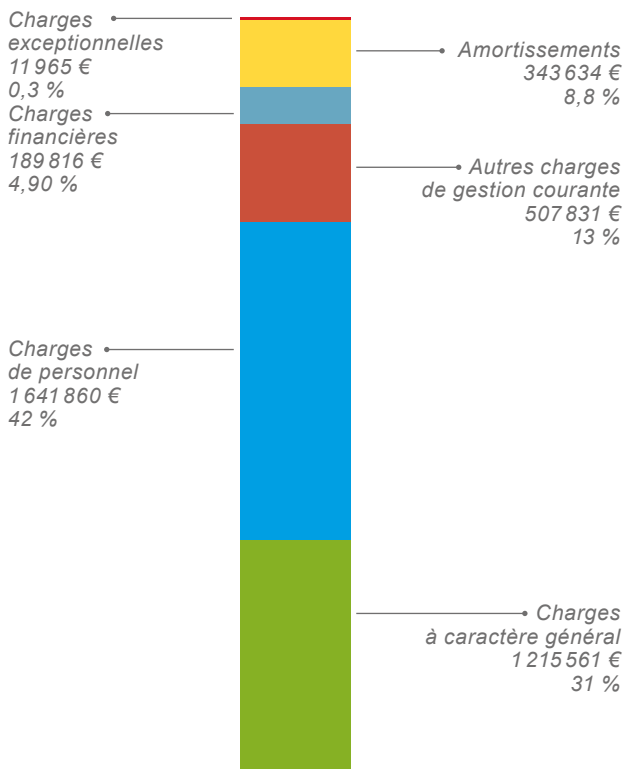
Le budget de fonctionnement d'une commune regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent chaque année.

La différence entre les dépenses et les recettes de fonctionnement constitue l'excédent de fonctionnement (autrement appelé capacité d'autofinancement). Cet excédent permet le financement des investissements d'une collectivité et est également un indicateur de sa solidité financière.

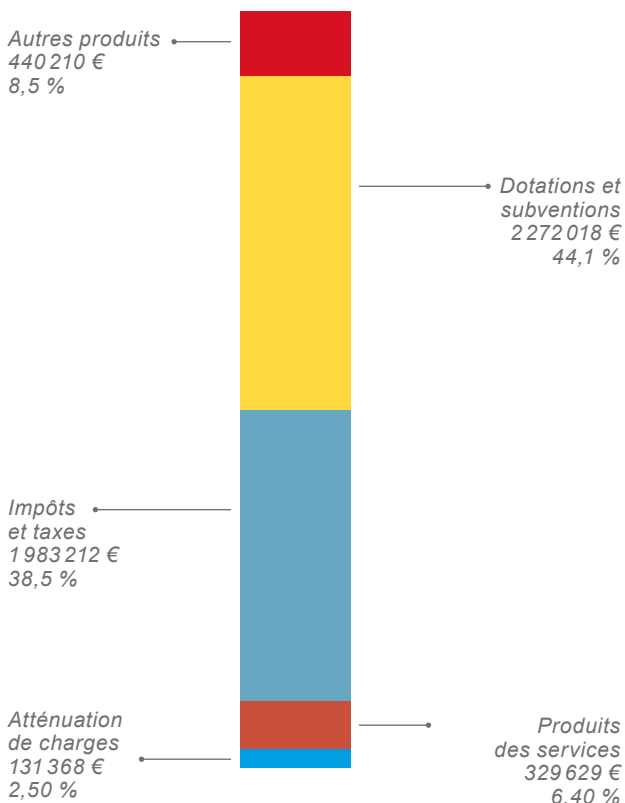
### Bilan 2017

En 2017, notre commune aura à nouveau réalisé un excédent de fonctionnement conséquent. En parallèle, nous avons également constaté une augmentation des charges à caractère général, liée majoritairement aux postes de dépenses énergétiques nous amenant à concentrer nos efforts d'économies dans ce domaine.

## Dépenses de fonctionnement totales 3910667 €



## Recettes de fonctionnement totales 5 156 437 €



**Excédent de fonctionnement 1 245 770 €**

## Section d'investissement

Le budget d'investissement d'une commune comprend essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité territoriale : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, achats fonciers, etc. Il est financé principalement par l'excédent de fonctionnement de la collectivité (autofinancement), l'emprunt, les subventions et le remboursement de la TVA.

### Bilan 2017

En 2017, 2 428 361 € ont été réalisés en dépenses d'investissement sur les 5 835 081 € prévus au budget primitif.

Cette différence s'explique par le fait que les projets majeurs de notre commune (école de Fitolieu, rénovation de la maison dauphinoise aux Abrets, nouveau centre technique municipal...) étaient déjà prévus au budget tout en sachant que ces lignes de crédit ne seraient que peu utilisées sur 2017, ce qui se vérifie.

Les dépenses réalisées correspondent donc majoritairement à de nombreux projets de moindre importance mais nécessaires dont les principaux vous sont détaillés ci-après :

Suite des travaux rue Aristide Briand Les Abrets	721 000 €
Travaux école maternelle La Bâtie-Divisin	95 800 €
Façade mairie Fitolieu	41 000 €
Toiture boulodrome couvert Les Abrets	40 000 €
Rénovation éclairage public	108 068 €
Parking place du 19 mars La Bâtie-Divisin	31 900 €
Balayeuse de voirie	45 600 €
Panneaux à messages variables Les Abrets	43 000 €
Début rénovation maison dauphinoise Les Abrets	129 000 €
Aménagement ancienne cure et bibliothèque Fitolieu	24 800 €

Les recettes d'investissement sur 2017 s'établissent à un montant de 1 810 440 € et sont majoritairement le fruit de dotations et autres subventions pour un montant de 1 354 878 €.

# Vie municipale

Aller plus loin

## Budget communal : budget primitif 2018

### Section de fonctionnement

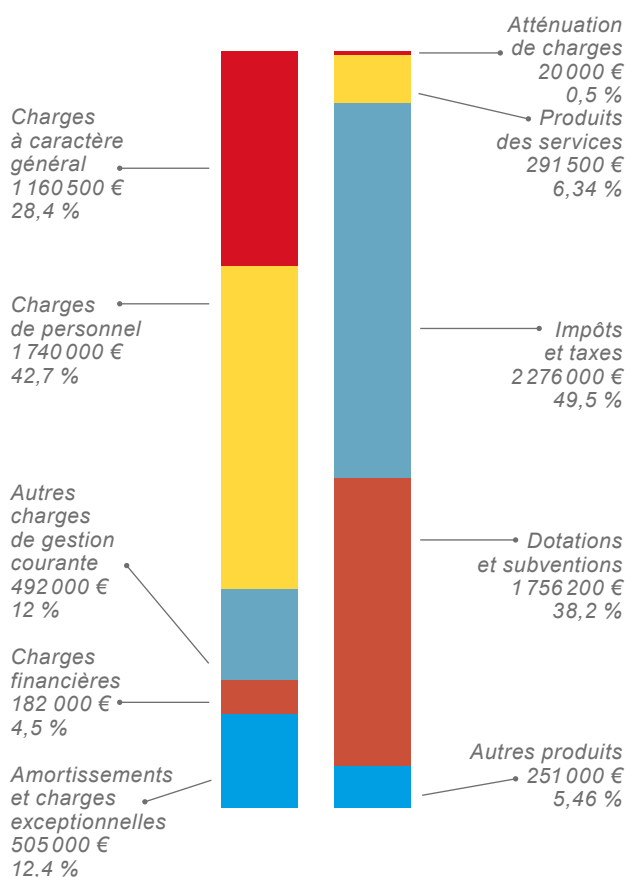
Le budget primitif (ou prévisionnel) 2018 de notre commune a été délibéré en Conseil municipal le 26 mars dernier.

Il fait apparaître la volonté communale de diminution des dépenses au niveau des charges à caractère général et reste prudent au niveau des recettes globales afin d'anticiper au mieux les éventuelles fluctuations au cours de cet exercice.

Il s'établit comme suit :

**Dépenses de fonctionnement prévues**  
4 079 500 €

**Recettes de fonctionnement prévues**  
4 594 700 €



### Section d'investissement

Le budget primitif d'investissement 2018 s'équilibre à un montant exceptionnellement élevé de 6 868 190 €. Cela s'explique par la création de la commune nouvelle. En effet, si la commune nouvelle apporte une aisance financière inédite à l'échelle des trois communes historiques, sa mise en place, nécessitant beaucoup de temps et d'énergie, a généré des retards dans l'exécution de nos projets. Parallèlement, les excédents de fonctionnement annuels non utilisés ont été capitalisés afin de servir au financement des investissements au moment opportun.

C'est pourquoi cette année nous sommes en mesure d'assumer un tel budget d'investissement financé principalement par :

- excédent de fonctionnement : 3 375 151 €,
- emprunt à taux zéro : 1 200 000 €,
- subventions diverses : 888 180 €,
- récupération TVA : 850 859 €.

Les principales dépenses d'investissement de l'année sont :

Nouvelle école Fitolieu	1 574 500 €
Rénovation maison dauphinoise Les Abrets	925 000 €
Nouveau centre technique municipal	500 000 €
Début rénovation église La Bâtie-Divisin	352 000 €
Parking place du 8 mai La Bâtie-Divisin (report possible à 2019)	300 000 €
Début réaménagement Parc Bisso	200 000 €
Local jeunes Parc Bisso	180 000 €
Agrandissement école La Bâtie-Divisin	80 000 €
Local jeu de boules Fitolieu	70 000 €

Retrouvez le budget primitif 2018 sur [www.les-abrets-en-dauphine.fr](http://www.les-abrets-en-dauphine.fr).

# Chéquier Jeunes

de 7 à 17 ans, t'as que des avantages !

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, la commune des Abrets en Dauphiné offre aux jeunes de 7 à 17 ans, résidant sur le territoire, un éventail d'avantages et de réductions sur des activités de loisirs, culturelles ou gourmandes à deux pas de chez eux !

Attention, le *Chéquier Jeunes* débarque dans ta boîte !

Sorties, loisirs, en-cas ou détente, chaque avantage est détaillé sur le chèque qui est à découper et à remettre au commerçant-partenaire pour qu'il le transmette à la Mairie. La Mairie et les commerçants prennent en charge une partie de ton achat et font baisser le prix final que tu auras à régler.

Chaque chèque détaille les participations et explique le prix qui reste à ta charge.

Les chèques sont valables du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019. Tu devrais recevoir ton chéquier par la poste, à la maison.

Si tu n'avais pas reçu ton *Chéquier Jeunes* d'ici la fin du mois de juin, présente-toi, muni de justificatifs d'identité et de domicile récent en mairie des Abrets en Dauphiné afin de retirer ton chéquier jeunes.

La commune des Abrets en Dauphiné et tous les élus te souhaitent de profiter avec plaisir de tous les avantages de ton *Chéquier Jeunes* !





# Vie communale

## Des panneaux pour s'afficher en toute légalité et en toute sécurité !

Afin de lutter contre l'affichage sauvage qui fleurit les ronds-points et les abords des voies de circulation de l'ensemble de la commune, celle-ci a mis en place six panneaux d'affichage dont une partie est entièrement destinée à l'affichage associatif. Situés aux entrées de ville afin d'offrir la meilleure visibilité possible, ces panneaux permettent à la commune de profiter de zones d'affichage et aux associations de bénéficier d'emplacements propres et dédiés à la valorisation de leurs activités.

Terminées les escapades en bord de route, chaque emplacement est sécurisé en terme de stationnement et permet un affichage facilité par un système de grilles qui convient à tout type de support.

La Municipalité a rédigé un règlement d'affichage. Consultable sur le site de la commune, il dénombre les emplacements et explique les caractéristiques

techniques et les possibilités d'affichage. Depuis la mise en place des panneaux, toutes les affiches disposées sur la voie publique sont enlevées à titre systématique.

### Rappel légal : qu'est-ce-que l'affichage sauvage ?

L'affichage sans autorisation (feux et panneaux de circulation routière, arbres, monuments, etc.) est illégal (articles L. 581-4 et suivants et L. 581-26 et suivants du Code de l'environnement).

Une association peut être condamnée : l'article L.581-29 du même code donne pouvoir au maire ou au préfet de procéder d'office à la suppression immédiate de cette publicité, tandis que l'article L.581-34 sanctionne d'une amende délictuelle de 7 500 euros.

Par contre, l'affichage sur les vitrines des commerces est soumis à autorisation du propriétaire.



Associations,  
consultez le règlement  
d'affichage sur  
[www.les-abrets-en-dauphine.fr/annuaire-associations/](http://www.les-abrets-en-dauphine.fr/annuaire-associations/)





## La Foire de Printemps, un succès partagé !

**Le 15 avril dernier, la commune a célébré l'arrivée du printemps avec une foire dont tous les bénéfices ont été reversés au CCAS.**

Ce sont une cinquantaine d'exposants et une quinzaine de commerçants qui ont accueilli les nombreux visiteurs de cette nouvelle édition de la Foire de Printemps des Abrets en Dauphiné.

Artisanat, bien-être, restauration, animations, le cœur de la commune a profité de cette journée festive pour faire preuve de solidarité envers le CCAS.

Les ventes d'encarts publicitaires dans le dépliant de la manifestation ainsi que les recettes de location des emplacements ont rapporté 3400 €, quand les dépenses de fournitures diverses et d'animations se sont élevées à 1200 €.

Le bénéfice de cette journée, soit la somme de 2200 € a été reversé entièrement au CCAS.

Une très belle journée dont chacun peut se réjouir et qui a fédéré bénévoles, élus et commerçants au profit des actions de solidarité menées tout au long de l'année par le CCAS.

# Vie communale

**Le Conseil communautaire des Vals du Dauphiné, lors de la création de l'intercommunalité, avait voté l'exercice de la compétence culture.**

**Les bibliothèques des territoires communaux avaient alors été intégrées au fonctionnement intercommunal, les bénévoles participant à leur fonctionnement continuant de faire vivre les structures, encadrés d'une bibliothécaire professionnelle de secteur.**

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la commune des Abrets en Dauphiné, comme d'autres sur le territoire intercommunal, compose avec la décision des VDD de se désengager du fonctionnement quotidien de ses trois bibliothèques.**

**Un temps d'adaptation est par conséquent nécessaire pour optimiser le fonctionnement de nos bibliothèques et répondre aux attentes de la population.**

## **Un peu d'histoire**

Propriétaires des bâtiments dans lesquels sont situées les bibliothèques, les communes historiques comptaient, pour leur fonctionnement, sur des équipes de bénévoles investis et motivés. Les bibliothèques communales ont toujours été animées par des bénévoles. À l'époque de la Communauté de communes de Bourbre Tisserand, les bibliothèques de Fitialieu et des Abrets étaient restées sous la gestion de bénévoles et, devenues intercommunales, profitaient du service tête de

réseau de l'intercommunalité.

Ce service a beaucoup apporté. À la bibliothèque des Abrets, les agents intercommunaux ont accompagné les bénévoles. Conjointement, ils ont redynamisé et rationalisé la bibliothèque pour que la structure abrésienne puisse répondre aux exigences des publics usagers.

La fusion des intercommunalités a donné naissance aux Vals du Dauphiné, dont la création a laissé une année supplémentaire d'exercice de l'employée intercommunale affectée aux Abrets. Une chance et un bénéfice certain pour notre commune !

## Tous à la bibliothèque !

### **Le retour a un fonctionnement intercommunal**

Suite à cette année de fonctionnement exceptionnel, la communauté de communes des

Vals du Dauphiné est revenue à un fonctionnement normal en déployant ses agents sur l'ensemble des bibliothèques du territoire. Les VDD ont recentré leurs activités sur les médiathèques têtes de réseau et proposé des services plus personnalisés aux usagers.

Les fonds documentaires et de médias, partagés entre toutes les structures des VDD, deviennent accessibles dans l'ensemble du réseau, pouvant être empruntés et réservés à distance, chaque bibliothèque profitant de la gestion numérique de ses ressources. Une plateforme de téléchargement proposera des films gratuitement et de nombreuses ressources sont empruntables dans leurs formats





numériques.

La communauté de communes, par l'intermédiaire de professionnels employés à dessein, animera les bibliothèques, centralisera les commandes de ressources médias (livres, DVD, bandes dessinées...) et coordonnera autant les mesures de fonctionnement des bâtiments que les équipes de bénévoles dynamiques, sans qui les bibliothèques ne pourraient accueillir de public. La compétence prise en charge par les VDD a fait évoluer positivement les méthodes de travail et pousser les bénévoles à de nouveaux fonctionnements, coordonnés par le personnel des VDD.

### **Depuis janvier 2018, un fonctionnement mixte pour une qualité de service à l'utilisateur**

L'intercommunalité, qui a rendu la compétence médiathèque aux communes, conserve la compétence de réseau et permet ainsi des échanges et un cumul de savoir-faire sur l'ensemble du territoire. Certains bénévoles, mécontents de la décision de l'intercommunalité et de la diminution des heures de présence des bibliothécaires professionnels ont exprimé leur mécontentement en bloquant l'accès au public de la structure abrétienne. La Municipalité a entendu les inquiétudes mais le maintien des activités de service public ne peut accepter de telles pratiques.

De nombreuses réunions avaient pourtant été menées par la commune des Abrets en Dauphiné. Elles visaient à pérenniser le bon fonctionnement des bibliothèques, afin de rendre un service à

l'utilisateur toujours plus efficace.

Pour solutionner les différends et valoriser le travail de conseil et d'accueil des bénévoles, la commune des Abrets en Dauphiné emploie désormais à temps partiel un agent dont le travail de coordination des sites des Abrets et La Bâtie-Divisin devrait faciliter les échanges entre les bénévoles et les personnels de la communauté de communes, les VDD continuant néanmoins d'apporter aide, conseils et formation aux équipes bénévoles.

**Et si vous faisiez un tour dans vos bibliothèques ? Retrouvez les horaires d'ouverture sur le site de la commune [www.les-abrets-en-dauphine.fr](http://www.les-abrets-en-dauphine.fr).**

## Devenez bénévoles !

Partagez votre amour de la lecture et participez au fonctionnement des bibliothèques de la commune en donnant un peu de votre temps au sein d'une équipe dynamique et motivée !

**Contactez Delphine Cleyet-Marel, coordinatrice**

**au 06 03 72 58 56 ou par mail [bibliotheques@les-abrets-en-dauphine.fr](mailto:bibliotheques@les-abrets-en-dauphine.fr).**





# Vie communale

## Aux arts etc. dans la rue

**Missionnée par la Municipalité, l'association Aux Arts etc. habille actuellement les murs et le mobilier urbain de la commune des Abrets en Dauphiné de nombreuses propositions artistiques, réalisées avec beaucoup de technique, d'imagination et de fantaisie.**

Littéralement art de rue, le street art est un mouvement artistique qui développe une multitude de formes dans l'espace public. Sa pratique englobe le graffiti, le pochoir, la projection vidéo, le pastel, la création d'affiches sur rues et trottoirs. L'utilisation du terme street art différencie une pratique artistique d'un acte de vandalisme.

Si vous laissez vagabonder votre regard au gré des rues abréziennes, vous découvrirez de nombreuses œuvres, qui valorisent les coins et recoins de notre territoire !



Dans le souci de réaliser un parcours dont toutes les pièces seront terminées à la fin du mois de juin, l'association Aux Arts etc. vous propose une balade entre humour, poésie et ironie à la recherche des pièces et œuvres originales parsemées sur la commune. Mobilier urbain, murs, escaliers, trottoirs, tous les spots ont été des sources d'imagination profondes et révèlent de nombreuses surprises.

Vous pouvez d'ailleurs, vous prêter au jeu de l'intrus en le cherchant parmi les animaux numérotés d'une série.

En famille ou entre amis, le street art proposé par l'association vous surprendra !

Ce projet et tant d'autres menés par l'association demandent un investissement en temps conséquent à ses membres.

En 2017, le salon des arts avait surpris le public avec un événement artistique exceptionnel - rappelez-vous des peintres dont le travail en direct avait envahi les espaces de stationnement de la place Éloi Cuchet.

Afin de maintenir la qualité de ses propositions et d'organiser un événement artistique important, Aux Arts etc. présentera désormais son salon en biennale. Rendez-vous en 2019 pour un nouvel événement artistique unique !



# Développement durable

De nombreux projets ont été initiés cet hiver. Le printemps est l'occasion d'en approfondir certains et d'en concrétiser d'autres.

## Le poulailler communal

Nono le coq, Fatale, Blanchette, Noisette et Alia, les poules hollandaises, blanches, rousses et noires sont confortablement logés dans le poulailler réalisé par les jeunes de la MFR Le Chalet à Saint-André-le-Gaz, Alexandre Crétel, Valentin Houet et Marvin Sémiramoth.

Installés pour réduire les déchets, en consommant les restes de la cantine scolaire de La Bâtie-Divisin, le poulailler et ses habitants remplissent également un objectif pédagogique, sensibilisant les enfants au respect des animaux et à leur mode de vie... La bonne marche de ce poulailler est assurée par le personnel de cantine et le personnel technique communal.

## De la théorie à la pratique !



## Le gaspillage alimentaire : trop c'est trop !

Une étude concernant le gaspillage alimentaire, réalisée en partenariat avec le SICTOM de Morestel, a été menée durant les mois de mars et avril dans l'ensemble des cantines des Abrets en Dauphiné.

Les résultats sont flagrants et mobilisent désormais l'ensemble de la commune et des élus sur la gestion de la restauration scolaire. En effet, ce ne sont pas moins de 138 kilos de nourriture consommable qui sont jetés par semaine par nos enfants dans nos cantines. Avec une moyenne de 34,5 kilos par jour de nourriture gaspillée, la commune se doit de mener une réflexion globale sur l'ensemble des cantines en prenant en compte l'ensemble des paramètres.

Le travail d'Élisabeth Limaux et d'étudiants en Master 2 innovation à l'Université de Grenoble a permis une rencontre avec tous les protagonistes de la restauration scolaire de la commune.

Les questions de quantités, de qualité et de circuits d'approvisionnement des matières premières ont été abordées et dans une démarche initiée en début d'année scolaire, la cantine scolaire de Fitolieu privilégie désormais un apport grandissant en produits issus de circuits courts (voir page 19).



## Centrales villageoises

Plusieurs réunions d'information ont permis aux volontaires d'appréhender la voie à suivre pour produire des énergies renouvelables ensemble. Le service développement durable identifie actuellement des toits communaux utilisables pour cette démarche citoyenne. Aide et support, la commune se positionne comme un vecteur de projets et souhaite que le projet Centrales Villageoises puisse intéresser de plus en plus de volontaires. Des groupes de travail thématiques seront créés afin que chacun puisse apporter ses compétences.

**La démarche vous motive ?**

**Contactez Gwladys Martin au 04 76 32 04 80 ou par mail : [developpement-durable@les-abrets-en-dauphine.fr](mailto:developpement-durable@les-abrets-en-dauphine.fr).**





## L'ADMR : service à la personne et lien social à Fitialieu

**L'ADMR, signifiant Aide à Domicile en Milieu Rural est une association nationale dont le réseau s'étend sur tous les territoires, chaque structure locale bénéficiant d'outils de fonctionnement commun et privilégiant la proximité des aidés et des aidants.**

Créée en mars 1980, l'ADMR de Fitialieu répond à toutes les demandes d'accompagnement au quotidien ou de manière plus espacée auprès d'une population vieillissante ou handicapée qui souhaite profiter de la vie à son domicile dans les meilleures conditions. Ainsi, l'ADMR propose des soins, des toilettes, des heures de ménage ou de courses mais également des sorties pour se maintenir en forme (marche notamment), un accompagnement à des rendez-vous, de l'aide administrative ou la préparation de repas.

Selon les cas, l'aide apportée peut être prise en charge par une demande d'aide personnalisée d'autonomie auprès du Département de l'Isère, par les caisses de retraite ou par les mutuelles.

L'association fitiliarde emploie 8 salariées qui œuvrent au quotidien au bien-être de 41 personnes. Cette prise en charge représente 7404 heures d'intervention sur l'année auprès de personnes dont

la moyenne d'âge est de 79 heureux printemps.

Les aléas de la vie de chacun sont respectés : vacances, hospitalisation, changement de rythme. Ainsi, les plannings sont établis pour l'ensemble des membres de l'équipe chaque semaine, sous réserve de modifications !

Si les salariées sont à pied d'œuvre et passionnées par leur métier, elles représentent parfois la seule personne que les aidés verront dans la journée, elles sont moteurs d'un réel et indispensable lien social.

Les bénévoles de leurs côtés n'ont pas assez de leurs quatre profils complémentaires pour instruire les dossiers individuels, rencontrer les aidés et leurs familles et organiser les réunions mensuelles d'équipe, moment essentiel à la circulation de l'information et au partage des situations de chaque personne aidée.

**Si vous aussi souhaitez donner de votre temps, rejoignez les bénévoles de l'ADMR de Fitialieu !**

- *Permanences en mairie de Fitialieu*  
le lundi de 13h30 à 17h et le mardi de 14h à 17h  
tél. 04 76 32 49 18
- *Permanence téléphonique 7 jours sur 7*  
au 07 83 03 51 18





## Et si vous vous familiarisiez avec le numérique ?

**Navigateur, explorateur, e-mail, Internet sont des termes peu familiers pour vous ?**

**Vous souhaitez cependant pouvoir, dans le cadre de vos loisirs ou dans votre vie quotidienne accéder à l'outil numérique sans appréhension due à la méconnaissance de celui-ci ?**

**Dans le cadre du développement des services à la population, la commune propose dès l'automne des ateliers d'apprentissage et de perfectionnement pour adultes.**

Destinés à un public débutant ou confirmé, ces ateliers ont pour but de vous familiariser avec la pratique d'un ordinateur. Axés sur l'acquisition du b.a.-ba comme par exemple l'utilisation de la souris, du clavier ou la compréhension des éléments à l'écran - dossiers, fichiers, fenêtres - mais également sur une utilisation plus complexe (mails, gestion des pièces jointes, albums photos, documents administratifs, navigation sur Internet, réseaux sociaux), les ateliers visent à répondre à vos besoins et à s'adapter à toutes vos approches de l'outil numérique.

Les ateliers se déroulent sur un cycle de 10

semaines, à raison de 2 heures par semaine. En groupe de 8 personnes maximum, ils privilégient la pratique, l'aide individuelle et la convivialité.

En fonction des profils des participants, des groupes de niveau pourront être créés.

Les exercices pratiques proposés par Mireille Breyton, formatrice et animatrice des ateliers, rendent l'apprentissage ludique et permettent une application immédiate des éléments abordés. Les ordinateurs portables sont fournis, et un support de cours sera remis à chaque participant, pour chaque séance. La commune prenant en charge une partie des frais liés à ces ateliers, une petite contribution sera demandée aux participants.

**Vous êtes curieux ?**

**Intéressés à participer à ces ateliers ?**

**Soyez les bienvenus à la réunion d'information gratuite le jeudi 13 septembre à 18h salle Émile Guerry.** Mireille Breyton vous présentera plus en détail ces ateliers, leur contenu et le déroulement de la formation. À l'issue de cette rencontre, vous pourrez vous inscrire aux ateliers qui se tiendront à l'automne.



# Travaux et voirie



## *La place du 19 mars 1962 est réaménagée*

L'aménagement paysager du parking de la place du 19 mars 1962 est terminé. Son coût (52 717,32 € TTC) a permis la reprise des enrobés, le marquage des places de stationnement, la création d'un réseau de récupération des eaux pluviales, l'amélioration des cheminements piétons, l'aménagement du talus de la mairie sous l'escalier ainsi que la mise en place d'arceaux vélos et la création d'un espace vert. La pose de gabions, de pavés au sol et de résines pépites valorise cet aménagement. Très prochainement, les agents des services techniques de la ville procéderont à la plantation des espaces verts.

## *La rue Aristide Briand s'est refait une beauté !*

Cet hiver, les travaux d'enfouissement des réseaux secs, le remplacement des candélabres et les reprises de branchements des particuliers ont été réalisés.

Les travaux de reprise de la chaussée vont se poursuivre sur la tranche conditionnelle entre le pont SNCF et l'entrée d'agglomération du village de Fitiellieu.

Afin de promouvoir les modes de déplacement doux, d'assurer la sécurité des usagers arrivant des équipements sportifs et de loisirs du parc Bisso, et de préparer l'intégration des futurs aménagements

du parc, la chaussée a été calibrée sur une largeur de 6 mètres. Le long des habitations, un trottoir d'une largeur comprise entre 2,5 mètres et 3 mètres est séparé par des alvéoles opposant places de stationnement et banquettes paysagères. Une « vague » sur une longueur d'environ 150 mètres au droit des entrées du parc permettra de faire ralentir les véhicules motorisés.

À l'issue des quelques 5 semaines nécessaires à l'exécution des travaux, le Département de l'Isère procédera au remplacement du tapis d'enrobé.

## *Les rues de l'Égalité et Morand changent de sens*

Pour une période d'essai d'un semestre, les sens de circulation de la rue de l'Égalité et du chemin du Morand ont été mis en sens unique.

L'importante largeur des chaussées - 7 mètres - offre une voie de circulation confortable, un cheminement PMR double sens de 2 mètres et du stationnement longitudinal.

Ce nouveau sens de circulation ne permet plus aux véhicules en provenance du nord-ouest d'emprunter cet itinéraire en délestage de la rue Gambetta qui perturbait considérablement les riverains du quartier et notamment les occupants du centre Jean Jannin à qui il était quasiment impossible de circuler en toute sécurité.

Pour l'instant, un simple marquage au sol a été réalisé, minimisant les coûts d'aménagement pour cette période d'essai.

Un projet d'aménagement définitif en zone 30 est en cours d'étude. Il comprend l'enfouissement des réseaux, la création des trottoirs en surélévation et des plateaux au droit des intersections et des passages piétons.







## *Ça bouge au Parc Bisso !*

En marge de la rénovation de la piscine par les Vals du Dauphiné, la commune prépare la restructuration du parc.

Cette année, plusieurs opérations verront le jour. Cinq containers adaptés et aménagés recevront les activités d'un local jeunesse : salles informatique, de réunion, d'accueil du public, coin détente et sanitaires répondront aux objectifs d'un local jeunes mais aussi à la démarche écologique de la commune d'utiliser des objets déjà fabriqués pour leur donner une seconde vie.

Côté ouest du parc, une mini station de relevage des eaux usées reliera les sanitaires du local jeunesse, du local du tennis et permettra l'implantation prochaine de toilettes publiques.

Sur le reste du parc, les équipements sportifs auront la part belle : un jeu de pétanque familial, un espace ludique dédié à la pratique du skate, BMX et autres activités praticables dès le plus jeune âge, la mise en accès libre après rénovation d'un court de tennis et la rénovation d'une partie de la piste de running satisferont les usagers.

L'ensemble de ces travaux, dont l'enveloppe hors subventions s'élève à 200 000 €, sera complété par la création d'une zone humide.

## *En prévision rue Gambetta*

En septembre, commenceront des travaux d'aménagement de l'entrée sud de la ville - rue Gambetta, entre le rond-point et l'Église. Cet aménagement de type sécuritaire accompagne la réhabilitation de la maison dauphinoise qui devrait être livrée à ces nouveaux occupants en septembre. Le projet est encore à l'étude entre les services de voirie et le Département de l'Isère. Cependant, il devrait comprendre une voirie de 6 mètres, une voie verte de 3 mètres, un giradome franchissable à l'intersection de la rue Bourgeat, ainsi que des places de stationnement longitudinales et un plateau sécuritaire en forme de vague le long de la maison dauphinoise.



## *La maison dauphinoise bientôt terminée*

Après plusieurs mois de travaux, la déconstruction du bâtiment, l'installation de la cage d'ascenseur, de l'escalier de secours et les travaux de toiture sont terminés. On peut aisément déjà se rendre compte de la qualité apportée à la rénovation. Le ravalement de façades et les aménagements intérieurs sont en cours et le planning prévisionnel des travaux est respecté grâce à la coordination des entreprises et à la surveillance des maître d'ouvrage et architectes. Fin du chantier prévue en septembre !



La création de la commune nouvelle a permis de découvrir dans chaque commune historique des méthodes de travail et des projets menés de manière différente.

Aujourd'hui, ce rapprochement enrichissant permet aux trois élues en charge des affaires scolaires de travailler de concert afin d'harmoniser les pratiques dans toutes les écoles des Abrets en Dauphiné et de projeter des initiatives communes dans des domaines tels que la restauration, l'accès aux outils numériques ou la qualité des bâtiments qui accueillent nos enfants.

Sur l'ensemble des classes de maternelle et d'élémentaire, ce sont quelques 650 enfants qui, chaque matin, rejoignent les équipes enseignantes et pédagogiques. Si des changements sont indus par les décisions des gouvernements successifs, la Municipalité doit de son côté adapter ses missions aux fonctionnements des temps périscolaires et maintenir une qualité d'accueil pour les élèves.

Nos écoles sont en pleine restructuration, dans une démarche affirmée d'amélioration. La société, les pratiques, les prises de conscience changent et conduisent des modifications nécessaires pour préparer nos enfants au monde qui les attend.

## De la maternelle à la primaire : parions sur l'avenir de nos enfants

### Plus de T.A.P. à la rentrée de septembre 2018

Déjà largement évoqué dans ces pages comme auprès des parents, les Temps d'Activités Périscolaires, dont les amplitudes horaires étaient prises en charge et animées par des agents communaux, ne seront pas maintenus à la rentrée. C'est désormais sur quatre jours que les enfants seront accueillis dans les écoles, avec pour fonctionnement maintenu celui des accueils périscolaires, le matin et le soir.

À Fitialieu et La Bâtie-Divisin, c'est le personnel municipal, que vos enfants connaissent déjà, qui les accueillera. La MJC prendra en charge l'accueil sur le territoire des Abrets. Le travail d'animation et d'encadrement des enfants sur les T.A.P. a permis de



nombreux spectacles et un accueil de qualité tout au long des dernières années. Le travail remarquable et l'investissement des agents est à souligner. Pour tous, enfants, parents comme personnels d'encadrement et pédagogique, un nouveau rythme est à prendre dès septembre !

### **Manger mieux pour le même prix**

Changer de rythme et passer une bonne journée est souvent conditionné par la prise d'un repas équilibré lors de la pause méridienne.

Initié par la commune historique de Fitialieu, l'approvisionnement en circuits courts et/ou bio de la cantine scolaire s'étend dans un deuxième temps à la préparation des repas des élèves des écoles recugnottes. Dès janvier 2019, plus de 50 % de nos élèves mangeront des repas préparés quotidiennement à base de produits locaux, de saison ou bio à l'école de Fitialieu !

Cette initiative nécessite la mise en œuvre de processus de fabrication bien entendu mais également de circuits d'acheminement normés. Pour relever ce défi, un travail préparatoire en amont est nécessaire.

À compter de septembre, l'agent en charge de la préparation des repas à Fitialieu sera épaulé par le recrutement d'un second de cuisine. Ce deuxième temps plein permettra le remplacement à terme d'un agent partant à la retraite, l'augmentation de

la quantité de repas préparés et d'envisager une transition qualitative en toute sérénité.

Comme il a déjà été évoqué, cette démarche qualitative s'accompagnera d'une démarche nutritionnelle visant à introduire des repas sans protéine animale et une approche saisonnière et raisonnée de la consommation de produits frais. Autant d'éléments qui devraient faire réfléchir et réagir enfants comme parents sur leur perception de la nourriture. Cette démarche, que la Municipalité souhaite couronnée de succès, posera à l'avenir la question d'une cuisine centrale communale qui pourrait réaliser, aux mêmes conditions et sans augmentation du coût d'un repas, la totalité des repas nécessaires à nourrir les enfants de tous les restaurants scolaires ainsi que nos aînés bénéficiant du service de livraison de repas à domicile (*voir page 13*).

### **Des bâtiments adaptés et modernes**

L'équipe municipale a rendu prioritaire la construction d'une nouvelle école à Fitialieu. Les travaux ont commencé ce printemps et, après les mesures de viabilisation, de terrassement et d'accès, le début de la construction est proche.

Mettre à disposition des bâtiments adaptés, modernes et accessibles reste un engagement fort de la commune, qui sait, dans l'urgence comme dans la concertation, répondre aux changements.



# Enfance et jeunesse

Ce fut, pour rappel et par exemple, le cas à la rentrée dernière lors de l'ouverture d'une classe à La Bâtie-Divisin avec la mise en place d'espaces d'accueil supplémentaires pour les élèves et leurs enseignants.

Aussi, si des travaux importants sont en cours, la réflexion reste entière concernant les écoles abréziennes. Le projet de centraliser dans un même pôle géographique la totalité des classes et écoles est plus que jamais d'actualité. Cependant, cette réflexion de longue haleine, ne peut être prise à la légère et nécessite, au-delà des investissements financiers, un montage fin et pertinent.

L'idée esquissée de la création d'un groupe scolaire nécessite l'achat de terrains, une consultation sur les pratiques et des études de faisabilité. Idéalement, un groupe scolaire sur l'espace actuel des écoles Tabarly et des Dauphins, permettrait une restructuration complète de la rue Jules Ferry et de son environnement proche. Ainsi, tous les élèves des Abrets profiteraient d'un cadre commun, tout à côté de la MJC, du collège Marcel Bouvier et des gymnases.

Ce groupe scolaire restructurerait les activités, en accueillant toutes les classes ainsi qu'un restaurant scolaire. Dans cette perspective, les accès et la circulation aux abords de ce pôle scolaire devront faire l'objet de changements d'habitude de la part des accompagnateurs des enfants.

La rue du Colombier est aujourd'hui particulièrement encombrée aux heures d'entrée et de sortie d'école et des études de flux et de voirie (sens de circulation, stationnement) seront plus que bienvenus avant

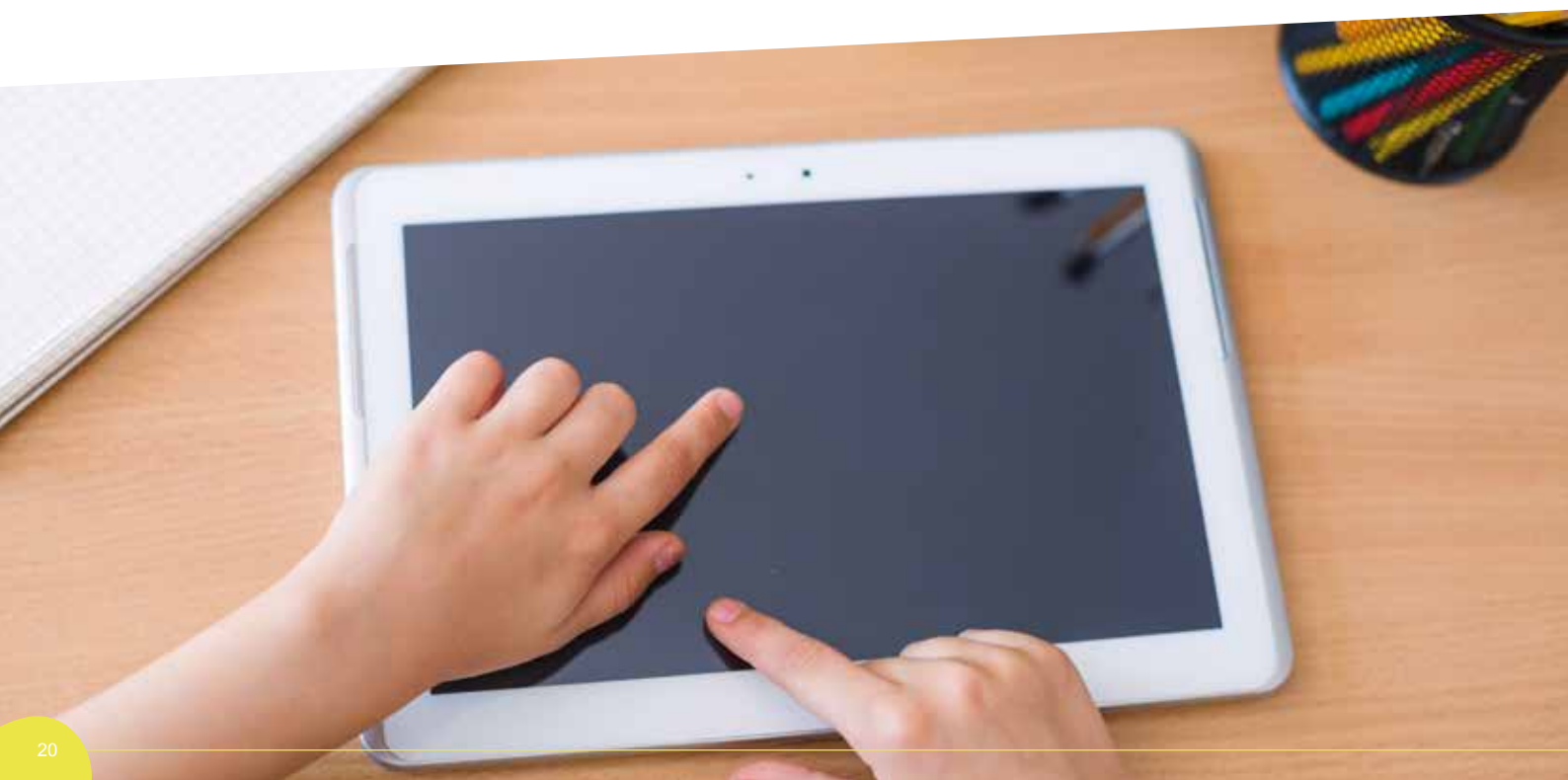
que chacun ne puisse ou ne décide de se rendre à l'école exclusivement à pied... ou à vélo !

## Des investissements pour apprendre avec son temps

Dans l'attente de la concrétisation de ces travaux d'infrastructures, la commune épaula les pratiques et les méthodes pédagogiques afin de faciliter l'apprentissage par l'achat de matériels adaptés. Après l'installation de tableaux numériques lors de la rénovation de l'école de La Bâtie-Divisin, la commune investit 40 000 € dans l'achat de tablettes numériques destinées à l'usage de toutes les classes d'élémentaire.

Le matériel, choisi en concertation avec le référent informatique de l'Éducation nationale, permettra une parfaite cohérence d'apprentissage avec les préconisations du ministère. En effet, les séquences de travail menées par les pédagogues sont dorénavant plus souples et rationalisées en fonction des temps d'apprentissage. L'utilisation du matériel informatique, ne relève plus, comme il a pu l'être par le passé, de plages d'apprentissage spécifiques.

Si l'outil numérique fait partie de notre quotidien, il doit faire partie du quotidien d'apprentissage de nos enfants. Aussi, l'achat de tablettes favorisera la réactivité, le travail collaboratif entre les élèves et leur accessibilité aux outils du numérique. Chaque tablette sera équipée de logiciels et de protection adaptés au niveau scolaire des élèves .





# L'Usep, à l'école de la citoyenneté

L'Union sportive de l'enseignement du premier degré (Usep) organise des activités sportives pour les enfants de l'école publique, de la maternelle à l'élémentaire, en appui de l'éducation physique et sportive dispensée par les professeurs des écoles. Coanimée par des enseignants et des parents, elle réunit plus de 735 000 licenciés enfants et 43 000 animateurs adultes bénévoles au sein de 8 712 associations, ce qui en fait la 4<sup>e</sup> fédération sportive de France.

## Former des citoyens sportifs

L'action de l'Usep s'inscrit dans celle de la Ligue de l'enseignement, dont elle constitue la composante sportive scolaire. Inspiré par l'idéal humaniste et laïque de ce grand mouvement d'éducation populaire, son projet éducatif peut se résumer en une formule : former des citoyens sportifs.

À l'Usep, l'acquisition de compétences motrices et la construction d'un capital-santé vont de pair avec l'apprentissage des règles et le respect de l'autre. En outre, lors des rencontres sportives et associatives, les enfants sont invités à prendre des responsabilités et à exercer différents rôles sociaux : organisateur, arbitre, reporter, etc. Cet éveil à la vie associative passe également par la participation au fonctionnement de l'association d'école elle-même, au côté des adultes.

## Rencontres sportives-associatives et pédagogie

Les activités de l'Usep consistent principalement en l'organisation de rencontres sportives et associatives. Celles-ci sont proposées à la fois en temps scolaire, hors temps scolaire (le mercredi et parfois le samedi) et en temps périscolaire (durant la pause méridienne ou après la classe).

L'Usep a développé une pédagogie spécifique pour rendre les activités physiques et sportives accessibles à tous les enfants. La mixité garçons-filles est de règle, au même titre que l'inclusion des enfants en situation de handicap, le principe étant que les pratiques doivent être adaptées aux aptitudes de chacun.

Mouvement pédagogique, l'Usep met les outils conçus pour ses rencontres sportives-associatives à la disposition de tous les enseignants et contribue à leur formation, en lien avec l'Éducation nationale.

## L'Usep en chiffres

- 735 508 licenciés enfants, dont 146 347 en maternelle
- 4 316 licenciés adultes
- 8 712 associations locales représentant 10 836 écoles. Rapporté à l'ensemble des écoles, le taux d'implantation de l'Usep est de 23,42 %
- 104 comités départementaux en métropole et outremer
- 13 comités régionaux

**Rejoignez l'Usep de votre école en contactant les directeurs d'établissements !**

**Plus d'informations sur [www.usep.org](http://www.usep.org)**



Départ des élèves de CM1-CM2 de Philippe Delezenne de l'école du Mâcle vers l'école de Charvines

# Enfance et jeunesse

## À la découverte du domaine de Vizille

Le 15 mars, les CM1-CM2 ont visité le domaine de Vizille. Le matin, les enfants ont bénéficié d'un atelier sur les costumes de la Révolution.

Ils ont pu se mettre dans la peau des Sans-culottes, des gardes, des nobles... en essayant leurs habits.

Après un pique-nique à l'abri dans la maison de l'Apiculture, ils ont visité le musée accompagnés par une guide qui leur a fait découvrir les tableaux du musée, les symboles de la Révolution. Une journée bien remplie et très riche culturellement !



## Bottes, soleil et découvertes

Les petits Recugnots des classes de CE1 et CE2 ont exploré leur commune grâce à deux animateurs, Pierre et Emilie de l'association Le Pic Vert. Sous un magnifique soleil printanier et bottes aux pieds, ils ont commencé la matinée par une chasse aux petites bêtes : mille-pattes, escargots, limaces, scarabées, fourmis, araignées vertes, gammare, sangsues. Ils ont ainsi découvert les différentes espèces peuplant nos sous bois et nos ruisseaux.

Ensuite, ils se sont rendus en dessous du cimetière où ils ont dessiné le paysage qu'ils pouvaient admirer. Puis, les élèves sont allés collecter des petites bêtes dans un second ruisseau. La matinée s'est terminée par un pique-nique bien mérité au jardin partagé.

## Toute voile dehors

« J'ai adoré diriger le gouvernail du catamaran et j'ai préféré la sortie du 24 avril. » *Esma*

« J'ai aimé faire le rocking. » *Timoté*

« J'ai aimé m'occuper de la voile et j'ai préféré la 2<sup>e</sup> sortie car il y avait beaucoup de vent (15 nœuds). » *Nolan*

« J'ai adoré diriger le gouvernail du catamaran. » *Marine*

Les élèves de CM1 et CM2 de l'école du Mâcle sont allés faire des sorties de voile au lac de Paladru le 24 avril, le 30 avril et le 7 mai (une dernière est prévue en juin). Ils ont été répartis sur différents bateaux (optimist et catamaran). Leurs moniteurs étaient Jack, Cécile, Jérôme, Sébastien, Paul-Jean et leurs enseignants. Aux cours de ces séances, ils ont appris les bases des bateaux à voiles : monter les voiles, diriger le gouvernail,...

Les élèves remercient le comité de la batteuse, la mairie déléguée de Fitiellieu, le sou des écoles pour le financement de ces sorties et également les parents et élèves qui ont participé à la mise en place d'actions qui ont permis de compléter le budget.

Article rédigé par *Esma, Marine, Nolan et Timoté.*







## Vous avez dit lama ?

Le 14 mars dernier, les petits élèves de l'école maternelle des Abrets ont reçu des invités de taille ! Dans la cour, sous le soleil printanier, ce sont installés... des lamas !

Leur visite a eu un franc succès auprès des enfants de maternelle mais aussi auprès de ceux de l'école Tabarly qui ont pu également en profiter. Au programme balade, soin et découverte de l'animal. Une belle rencontre !

## Résistances en chemin

Les élèves de CM2 de M<sup>me</sup> Rebreyend et M. Jegado ont participé au projet « Résistances en chemin » proposé par la Ligue de l'enseignement de l'Isère (*plus d'informations sur [www.laligue38.org/resistances-en-chemins](http://www.laligue38.org/resistances-en-chemins)*).

Dans ce cadre, ils ont travaillé en art, en histoire et en éducation morale et civique sur le thème de la Résistance et sur la Seconde Guerre mondiale.

Le 15 mai, une rencontre inter-classes a eu lieu à Crémieu avec 5 autres écoles.

Pour réaliser une exposition sur « Ma ville durant la Seconde Guerre mondiale » l'école a accueilli M. Donadey, passionné d'histoire et habitant la région.

Il est intervenu à deux reprises dans la classe et a présenté aux enfants une partie de sa collection d'objets datant de la 2<sup>nde</sup> Guerre et plus particulièrement de la bataille des Échelles de juin 1940.

Grâce à sa présentation, nous avons découvert que l'armée allemande avait traversé notre ville le 22 ou le 23 juin 1940.

Nous avons alors cherché à comprendre pourquoi, c'est ainsi que nous sommes parvenus à la réalisation d'un panneau d'exposition.

L'aide de M. Donadey a été précieuse et les enfants ont participé avec passion et application à ce travail.

Toujours dans le cadre de ce projet, le mardi 8 mai, une dizaine d'élèves est venue à la commémoration de Fiti lieu et a chanté « Le chant des partisans ».



## Des jardinières à énergie solaire

Surélevées de 90 centimètres pour un accès par tous, des jardinières en matériau recyclable ont pris place dans la cour de l'école Tabarly. Elles accueillent leurs premières plantations dont les enfants prennent soin au quotidien et sont équipées d'une réserve d'eau de pluie de 200 litres. Pendant les périodes de vacances, un système innovant de goutte à goutte 100 % autonome alimenté par panneau solaire adapte l'arrosage en fonction des conditions météorologiques.

Les enfants se sont vus remettre un mode d'emploi sous forme de bande dessinée, qui leur présente le fonctionnement de ces jardinières. Pour eux, qui s'étaient déjà investis à la création du jardin pédagogique place Éloi Cuchet l'année dernière, ce devrait être un jeu d'enfant !





# Associations



## Énergie Sport Culture combat sportif au sabre laser

Sport de combat à la touche mettant en pratique l'utilisation du sabre laser de façon sportive et ludique, le sabre laser est une discipline adaptée à tous les publics. Elle permet le développement psychomoteur, la coordination, la confiance en soi... dans le respect et le contrôle de ses émotions.

Le maniement du sabre laser exclut toute notion de force physique, vivacité et finesse seront les meilleurs atouts du pratiquant.

Les cours sont assurés depuis deux ans par un professeur diplômé d'état, le mercredi pour les enfants de 14h à 15h et le vendredi pour les ados/adultes de 20h30 à 22h.

Venez nous rencontrer pour une séance d'essai gratuite.

**Pour plus d'informations ou découvrir nos autres activités :**

[www.energie-sport-culture.fr](http://www.energie-sport-culture.fr)

Contact : 06 50 59 25 07 ou 06 15 02 44 70



## La tête dans les étoiles même pendant les vacances scolaires

Le centre de loisirs de la MJC emploie trois animateurs et un directeur. Tous professionnels de l'animation, ils veillent à la sécurité physique, affective et morale des enfants. Créative, dynamique et à l'écoute, l'équipe propose tout au long de l'année des projets permettant à l'enfant de découvrir mais aussi de vivre des vacances à son rythme, alternant des temps d'animations et des temps de repos.

### Horaires en période de vacances scolaires

**Le centre de loisirs est ouvert pendant toutes les vacances scolaires sauf du 6 au 17 août 2018 (réouverture le 20 août).**

Accueil : 7h30 - 9h

Activités : 9h - 11h30

Accueil : 11h30 - 12h

Repas : 12h - 13h30

Accueil : 13h30 - 14h

Activités : 14h - 17h

Accueil : 17h - 18h

*Possibilité d'inscription à la demi-journée avec ou sans repas et à la journée.*

### Contacts

Tél. 09 60 05 17 52

Adresse : 11 rue Jules Ferry  
38490 Les Abrets en Dauphiné

Mail : [mjc-latetedanslesetoiles@orange.fr](mailto:mjc-latetedanslesetoiles@orange.fr)

[www.latetedanslesetoiles.biz](http://www.latetedanslesetoiles.biz)

## Théâtre du Recugnot

Tout le plaisir a été pour la troupe du théâtre d'hiver de vous retrouver si nombreux encore cette année. Ce ne sera pourtant pas une partie de plaisir pour notre troupe d'été incluant nos trois commissaires et nos trois inspecteurs de démêler cette affaire... et quelle affaire... un noyé dans un lavabo ! Surprenant non ! Et les doutes viennent : crime ? Suicide ? ... De fil en aiguille, de quiproquos en malentendus, nos enquêteurs vont tenter de démêler cette énigmatique affaire en rencontrant des personnages et des situations plus loufoques les unes que les autres. Venez rire et partager un excellent moment dans un cadre en plein-air avec des décors dignes des plus grands autour de la pièce des Frères Ennemis, Le noyé du lavabo.



### Dates des représentations

- **Samedis 30 juin, 7 et 21 juillet**
- **Vendredis 6 et 20 juillet** (site du théâtre en plein-air, route du Sougey, La Bâtie-Divisin)



## Des nouvelles du Foyer des jeunes de Fitialieu

La prof de danse adresse un immense merci aux équipes du Foyer des jeunes de Fitialieu et du Comité des fêtes de La Bâtie-Divisin... pour la mise en place de tous ces cours et leur aide précieuse à la réalisation d'une belle saison de danse !

En septembre, les cours de danse en couple (rock' n'swing tous niveaux, danse de salon, danse en ligne) reprendront avec Caroline les mercredis et jeudis soir, salle Vercors à Fitialieu.

Pour la rentrée 2018, de nombreuses dates sont à retenir, à vos agendas !

- **jeudi 6 septembre** soirée « retrouvailles » salle Vercors de 20h à 23h  
*Soirée gratuite, pour les adhérents du Foyer des jeunes et de Fasiladanser de la saison précédente, avec vos amis, famille, enfants afin de partager un moment convivial, où chacun apporte quelque chose à manger et à boire...*
- **samedi 8 septembre** forums des associations
- **mardi 11 septembre** de 18h30 à 21h30 : reprise des cours de l'association Fasiladanser - salsa et bachata - salle des fêtes de La Bâtie-Divisin - essais gratuits
- **mercredi 12 septembre** : début des cours... essais gratuits !
- **mercredi 31 octobre** : soirée Halloween salle Vercors - *pour les adhérents et leurs amis.*
- **décembre 2018** : participation au Téléthon démonstration et initiation à la danse...

Pour plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter :

Hélène (présidente du foyer des jeunes) 06 83 47 73 75

Caroline (danses en couple) au 06 50 09 10 02 ou sur le site [www.fasiladanser.org](http://www.fasiladanser.org)



# Associations



## *Comité Batteuse : une assemblée générale entre sérénité et convivialité*

Après avoir remercié les présents et excusés, MM. Boucly, Cleyet-Marel et Martinelli, Maire honoraire et principal artisan de la création de la fête de la Batteuse, la séance débuta par le rapport moral du président.

La trésorière présenta ensuite le bilan financier de la fête 2017 et le compte de résultat du comité Batteuse. À noter : une situation très saine malgré les investissements réalisés et les participations financières allouées aux écoles de Fitilieu pour des sorties de ski et de voile.

Puis on procéda au renouvellement du Conseil d'administration. C'est à l'unanimité que les 21 candidats, anciens membres du bureau ou responsables de commissions ont été élus. Le nouveau bureau du comité émanant de ce Conseil a reconduit Philippe Sicaud comme président.

Avant de clore l'assemblée, la parole fut donnée à M. le Maire délégué de Fitilieu qui adressa ses remerciements à tous avec une attention toute particulière pour les bénévoles extérieurs à Fitilieu qui s'impliquent dans la préparation et la tenue de cette fête. Il remercia également le comité Batteuse pour l'aide financière apportée aux écoles.

C'est ensuite autour d'un buffet que chacun se retrouva avant de découvrir, préparée par Franck Lancia, la rétrospective vidéo de la fête 2017. La soirée se poursuivit autour du gâteau avec la promesse de se retrouver. **Rendez-vous est pris pour la 36<sup>e</sup> fête de la Batteuse le 5 août prochain.**

## *Le club de natation se la coule douce !*

La saison 2017/2018 du club de natation des Abrets se poursuit tranquillement dans la bonne humeur. Le 2<sup>e</sup> trimestre s'est clôturé avec une jolie manifestation le 7 avril où tous nos nageurs, petits et grands, ont pu nous faire la démonstration de leur progrès et de leur performance.

Nouveauté pour cette saison, nos compétiteurs ont pu profiter d'un stage d'entraînement à l'extérieur. Ils sont partis une semaine à Saint-Raphaël pendant les vacances de Pâques. Un beau moment de perfectionnement et de cohésion autour de nos entraîneurs, Aurélien et Sébastien !

**À ne pas manquer cette fin de saison : la fête du club aura lieu de 30 juin à la piscine des Abrets.**

Les réinscriptions de nos adhérents, pour la saison 2018/2019, se feront la dernière quinzaine de juin.

Toutes les nouvelles inscriptions seront prises lors du forum des associations des Abrets en septembre prochain.

Nous tenons à préciser que les travaux prévus à la piscine n'auront aucun impact sur la saison à venir (2018/2019).







## 50 ans de tir !

Cette année le club de tir Les Abrets fêtera ses 50 ans.

Depuis 1968, le club de tir Les Abrets forme des tireurs carabine et pistolet 10 mètres à l'air comprimé.

Dédié essentiellement à l'école de tir, le club de tir Les Abrets est implanté sur le terrain multisports du collège des Abrets en Dauphiné.

Tous les ans ce sont de nouveaux jeunes tireurs qui viennent s'essayer aux disciplines proposées par la FFTir. Actuellement nous proposons 8 postes de tir à la précision.

Le club de tir Les Abrets participe aux compétitions départementales, régionales et nationales. Tous les jeunes tireurs participent aux championnats des écoles de tir avec en point de mire le championnat de France qui se déroulera à Colmar les 6, 7 et 8 juillet 2018.

En outre, 3 jeunes sont reconnus et entraînés par la Ligue de Tir du Dauphiné Savoie en catégorie espoir jeune avec comme objectif de rejoindre les rangs de la future équipe de France junior.

Tous nos espoirs vont vers eux.

Pour cet été le club fermera ses portes de juillet à la mi-août.

**Toutefois les centres de vacances locaux qui désirent faire connaître notre activité, pourront se faire connaître en appelant au 07 81 16 99 07 ou par message à [ctlesabrets38@gmail.com](mailto:ctlesabrets38@gmail.com).**



## Deux jours de drift !

Le 30 juin de 20h à minuit et le 1<sup>er</sup> juillet de 9h à 18h se déroulera aux Abrets en Dauphiné le 2<sup>e</sup> Big Mat Drift Show dans la société Big Mat à Fitialieu.

Pour cette deuxième édition l'association voit les choses en grand : une manifestation sur 2 jours avec le samedi un grand show nocturne avec une vraie démonstration de drift et le 1<sup>er</sup> challenge DRS avec la présence de 10 voitures inscrites. Ce challenge haut en couleurs sera accompagné du show son et lumière de l'un de nos partenaires et la soirée sera clôturée par un feu d'artifice.

Le dimanche, vous pourrez profiter de baptêmes de drift au prix de 5 € avec la présence de 20 pilotes pour le bonheur des papilles.

Durant les deux jours il y aura buvette et restauration, vente de goodies de la boutique officielle de la team DRS. L'entrée est gratuite, nous vous attendons nombreux !

La suite de la saison sera également animée avec l'organisation de la deuxième course de caisses à savon. Elle aura lieu le dimanche 30 septembre à La Bâtie-Divisin. Nous recherchons des participants dès maintenant !

**Plus d'infos sur les deux événements : [teamdrs38490@gmail.com](mailto:teamdrs38490@gmail.com) ou 06 50 09 02 23.**

# Associations



## *SouRire à la vie avec le yoga du rire*

Nous sommes heureuses de vous présenter une nouvelle association sur la commune des Abrets en Dauphiné : SouRire à la Vie, association de yoga du rire et de bien-être créée par Anne Tissot-Perroudou et Agnès Gaudin toutes deux diplômées de l'Institut français et international du yoga du rire et du rire santé.

Le yoga du rire est un concept simple, une méthode naturelle, accessible à tous, qui permet de retrouver du positif dans notre vie, du bien-être, une meilleure forme et vitalité.

C'est le docteur Madan Katarian, médecin indien, qui a créé ce concept simple en 1995 avec sa femme Madhuri Katarian, professeure de yoga. Cette méthode associe respirations et exercices de rire permettant de lâcher prise et de se recentrer sur soi. Cette pratique est répandue aujourd'hui dans le monde entier.

Un rire provoqué a les mêmes effets qu'un rire spontané : diminution du stress, amélioration du sommeil et bien d'autres encore... Alors rions ! Et sourions !

Venez nous rejoindre pour tester le yoga du rire, chaque mardi de 14h30 à 15h30 à La Bâtie-Divisin (petite salle des fêtes - 210 route du Monin). La première séance découverte est gratuite.

**Pour tous renseignements vous pouvez contacter Anne Tissot-Perroudou au 06 45 25 58 29, Agnès Gaudin au 06 15 16 80 48 ou envoyer un mail à [sourrealavie@gmail.com](mailto:sourealavie@gmail.com).**

Nous vous souhaitons plein de positif et de bonne humeur et à très bientôt dans la joie de rire et sourire !

Anne et Agnès

## *Magnifique saison pour le Basket club Les Abrets*

Les SF terminent 3<sup>es</sup>, avec la meilleure défense. Une excellente saison pour leur retour en pré-région.

Les SG terminent 1<sup>ers</sup> de leur poule, avec la meilleure défense. Ils montent en DM2 la saison prochaine ! Bravo à eux !

Les U15 F terminent également 3<sup>es</sup> de leur poule. Belle progression tout au long de la saison.

Les U11F sont très investies ce qui favorise leur évolution, notamment technique. Elles obtiennent le titre honorifique de championnes de leur poule.

Les U11M n'ont rien lâché malgré un effectif réduit. Chapeau !

Les U9 ont réalisé une belle saison, la première pour certains. Ils ont tous progressé et montré une belle envie de jouer.

Les U7 sont très contents de venir apprendre le basket. Samedi 31 mars, ils ont participé au Baby Pâques. Environ 150 enfants étaient présents ; 12 ateliers les attendaient ainsi que quelques surprises. Le BCLA est présent dans les écoles de Charancieu, Fitialieu et Les Abrets pour l'opération Basket École. Mathieu et Vincent interviendront 2 fois dans chaque classe du CP au CE2, puis, avec l'aide de l'Usep, nous organiserons un tournoi fin juin.

**Prochain rendez-vous incontournable : AG du club le samedi 23 juin, suivie d'un après-midi festif enfants/parents.**





**L'histoire de la Maison Jean, peu l'ignorent, tant elle est ancrée dans le territoire abrésien.**

Elle a démarré avec René et Chantal, en 1978, une année avant la naissance de Christophe, quand le couple achète la boucherie aux Abrets. Chacun y occupe un rôle essentiel, Chantal à la vente et à la comptabilité, René au labo aidé de Denis Berger, alors apprenti mais également à la ferme familiale auprès de son cheptel de charolaises qu'il engraisse pour la boucherie. Le boucher hyperactif a déjà de la suite dans les idées et la devise « de notre ferme à votre table » ne s'est depuis, jamais émue.

Éleveur et boucher, René Jean continue d'être partout : au négoce de bêtes, à la ferme, à la production du fourrage pour l'hiver, aux champs pour surveiller l'engraissement et la bonne santé de ses génisses. Quand il les regarde, il voit des animaux qu'il respecte mais également leurs prises de poids, le persillé, la tendreté de la viande à venir, les traitements naturels à administrer aux champs comme aux bovins... mais il voit aussi l'église de Fitilieu en arrière-plan, car toutes ses bêtes, à l'exception de quelques-unes, pâturent uniquement de l'herbe fitiliarde. À ses côtés, René Jean compte sur Christophe, l'un de ses fils devenu boucher après un apprentissage abrésien dans l'enseigne familiale et un perfectionnement et une ouverture prodiguée à l'école de la boucherie à Paris.

## Maison Jean : 40 ans de père en fils

Complémentaires, René et Christophe ont su faire évoluer les activités de la Maison Jean tout en gardant les valeurs qui sont les siennes depuis 40 ans. Ils ont augmenté le cheptel - 80 bêtes gérées exclusivement par René, développé de nouveaux produits à la fabrication comme à la vente (traiteur, menu du jour, anti pasti, cuisine du monde), innové avec un site de vente en ligne. Chacune de leurs activités, chaque réception, chaque recette transpire le respect des consommateurs et des produits que la Maison Jean propose. Elles sont là leurs valeurs : authenticité et caractère !

Évoluant au gré des modes de vie et changements d'habitudes de consommation, le Maison Jean a célébré ses 40 printemps en avril. Désormais, elle participe à l'approvisionnement en circuit court de la restauration scolaire de l'école du Mâcle. La Maison emploie 9 salariés (dont deux apprentis) qui chaque jour, avec plaisir et partage satisfont le goût de leurs clients pour les viandes de qualité, racées et locales. Que nous souhaiter de mieux pour cet anniversaire ?





# Vie économique

## Bourgeat : 100 ans de passion du goût

Depuis sa création en 1918 par Adrien Bourgeat, la société est spécialisée dans la fabrication de matériels et équipements pour les cuisines.

Lorsqu'à la fin de la Première Guerre mondiale Adrien Bourgeat décide d'emboutir non plus des obus mais des gamelles en aluminium, il s'installe aux Abrets où ses parents tiennent une quincaillerie. En 1981, Bourgeat abandonne la fabrication des articles destinés au grand public et se consacre au développement du matériel pour la restauration collective et commerciale.

En 2002, Bourgeat fusionne avec Matfer pour donner naissance au Groupe Matfer Bourgeat, leader mondial avec une gamme de plus de 15 000 produits pour les marchés de la restauration et de la boulangerie pâtisserie.

Depuis 100 ans, par un développement constant de son outil de production (l'emboutissage, le soudage, la découpe laser, le panneautage, l'usinage, le moussage, le montage), Bourgeat offre à tous les marchés de la restauration professionnelle - restaurants traditionnels, hôtellerie, restauration

collective, fast-food, restauration dans les établissements de santé, boulangerie, pâtisserie, charcutiers, traiteurs, etc. - de multiples solutions adaptées à tous les besoins en préparation, manutention, stockage, cuisson, remise et maintien en température, distribution sur selfs, buffets, transport de repas et hygiène.

Bourgeat est également un sous-traitant industriel reconnu. Il réalise des pièces pour toutes industries : transport, éclairage, médical, nucléaire, agroalimentaire...

Aujourd'hui, Bourgeat emploie 240 employés hautement qualifiés sur 25 000 m<sup>2</sup> sur 2 sites (production et logistique) et fabrique plus de 1 500 produits, disponibles en 48h. L'entreprise réalise 50 millions d'euros de chiffre d'affaire.

Bourgeat suit, depuis 100 ans, une politique d'entreprise dont l'objectif est de répondre aux attentes de ses clients et partenaires dans une dynamique d'amélioration continue et de développement durable.

Pour fêter ses 100 ans, Bourgeat a ouvert ses portes pour montrer la diversité de ses métiers et le savoir-faire de ses équipes, conditions indispensables de son succès. Nous avons été heureux d'accueillir les Abrésiens et les Abrésiennes qui n'ont pas manqué au rendez-vous.



Bourgeat est ancré dans Les Abrets et le restera encore pour au moins les 100 prochaines années.

Chacun a pu voir la diversité de nos métiers qui requièrent un très bon niveau de formation et parfois une très longue expérience. Nous avons toujours accompagné nos collaborateurs vers l'excellence par une formation tout au long de leur carrière, formation en interne ou par des organismes spécialisés.

Mais aujourd'hui, c'est un savoir-être qui est primordial pour rejoindre les équipes de Bourgeat. Nous travaillons actuellement à l'amélioration de la relation clients-fournisseurs internes. Chacun d'entre nous a besoin de poser ses exigences en tant que client interne à son fournisseur interne. Chaque fournisseur interne doit s'engager à respecter les demandes de son client interne. Mieux comprendre les besoins de ses collègues permet à tous d'être plus efficace. Ainsi c'est le collectif qui est gagnant.

Grâce à notre appartenance au Groupe Maffet Bourgeat, nous continuons à investir dans l'avenir de notre société tant au niveau de nouveaux produits par l'innovation orientée sur l'usage dans les cuisines qu'au niveau de l'outil industriel que nous continuons à améliorer.

Bourgeat construit aujourd'hui son avenir pour les 100 prochaines années...



## Nouveaux commerces et services

### Soins énergétiques Anne Gallizioli

Maison de santé - 19A rue Bayard  
Les Abrets

06 25 07 97 87  
lesprit-du-zen.jimdo.com

### Espace santé et bien-être

28 rue Victor Hugo

Les Abrets

[www.facebook.com/pg/ESBE.EspaceSanteBienEtre](http://www.facebook.com/pg/ESBE.EspaceSanteBienEtre)

• Isabelle Carteron, réflexologue  
06 87 88 20 12

• Orphée Jolet, naturopathe  
06 98 40 60 72

• Karine Michoud, hypno-praticienne  
06 17 46 19 46

• Fabrice Sasso, étiope  
03 25 43 53 10



## Le pass annuel renouvelé

Le Domaine des Fauves propose cette saison encore un pass annuel pour les habitants et habitantes de la commune des Abrets en Dauphiné.

Sur présentation d'un justificatif de domicile récent, bénéficiez, pour le prix d'une entrée au tarif normal, d'un pass à l'année.

Un moyen de découvrir en famille les nouveautés du parc zoologique sans se priver !

Le Domaine des Fauves  
576 RD 1075  
38490 Les Abrets en Dauphiné  
04 76 55 28 88  
[www.domainedesfauves.com](http://www.domainedesfauves.com)



# État civil



*Nous souhaitons  
la bienvenue à*

**Maëlys RIVET** née le 25 janvier 2018  
**Romy VALDENER** née le 26 février 2018  
**Issa AADEL** né le 14 mars 2018  
**Matteo BRUN** né le 2 avril 2018  
**Alessio MAZZILLI** né le 30 avril 2018

*Tous nos vœux  
de bonheur à*



**Annie BUISSON  
& Antonio MARTINS DO TALHO**  
le 24 mars 2018

**Angelina CASAGRANDE  
& Pierre CAUNES**  
le 27 avril 2018

**Clémence BLAISE  
& Alexandre MILLON**  
le 26 mai 2018

**Amaryllis BUISSON  
& Teddy SALVY**  
le 26 mai 2018

## Rappel

Les contrats de pacs  
doivent être enregistrés  
en mairie.

Retrouvez l'intégralité  
de vos démarches  
administratives  
en ligne  
sur votre site

[www.les-abrets-en-dauphine.fr](http://www.les-abrets-en-dauphine.fr)  
rubrique « Mes démarches ».

## Nous regretterons

**Micheline CROIBIER-MUSCAT**  
décédée le 22 décembre 2017

**Joséphine PASCAL**  
décédée le 8 janvier 2018

**Marthe GONON**  
décédée le 26 janvier 2018

**Joseph BAVU DIT BRAVET RAYMOND**  
décédé le 27 janvier 2018

**Suzanne BOURGEAT**  
décédée le 28 janvier 2018

**Josianne GLÉRÉAN**  
décédée le 28 janvier 2018

**Maurice BARRAL**  
décédé le 2 février 2018

**Sébastien GUYON**  
décédé le 2 février 2018

**Calogera FELTRIN**  
décédée le 6 février 2018

**Paul GAUTIER**  
décédé le 7 février 2018

**Nicolas CHAVAGNEUX**  
décédé le 21 février 2018

**Albert LAFUITTE**  
décédé le 4 mars 2018

**Alain HONCZARUK**  
décédé le 8 mars 2018

**Hayrullah YÖRÜR**  
décédé le 9 mars 2018

**Lucien DEWILDE**  
décédé le 22 mars 2018

**Paulette CUCHET**  
décédée le 28 mars 2018

**Serge GUILLOT**  
décédé le 6 avril 2018

**Charles MORINI**  
décédé le 13 avril 2018

**Renée BLANCHOUD**  
décédée le 19 avril 2018

**Marcel CATINOT**  
décédé le 21 avril 2018

**Marcel JANON**  
décédé le 21 avril 2018

**Émile CLAVEL**  
décédé le 22 avril 2018

**Suzanne CHALEIL**  
décédée le 24 avril 2018

**Marie-Anne CHAMIOT-PRIEUR**  
décédée le 25 avril 2018

**Madeleine PATISSIER**  
décédée le 27 avril 2018

**Madeleine ARGOUD**  
décédée le 3 mai 2018

**Antoine GUILLOUD**  
décédé le 4 mai 2018

**Yvonne CLEYET-MAREL**  
décédée le 28 mai 2018



## La Croix-Rouge : urgence, secourisme et solidarité

### Urgence et secourisme

Notre unité locale est très active. Postes de secours, interventions d'urgence, formation aux gestes qui sauvent. Découvrez la diversité de nos actions.

Préparation au PSC1 (Passe-région accepté).

Vous pouvez rejoindre nos équipes et participer à nos actions de secours.

**Pour vous informer, une permanence est à votre disposition tous les samedis de 10h à 12h.**

### Vesti-boutique

Notre vesti-boutique est **ouverte à tous**.

Pour une participation modeste un grand choix de vêtements s'offre à vous.

**La vesti-boutique est ouverte le lundi de 14h à 17h, le jeudi de 9h à 16h30 et le premier samedi du mois de 10h à 12h.**

*Croix-Rouge Les Vallons de l'Isère  
68 rue Gambetta - 38490 Les Abrets en Dauphiné  
Tél. 09 60 38 40 02*



## La lutte contre l'ambroisie est l'affaire de tous !

L'ambroisie est une plante invasive dont le pollen est particulièrement allergisant. Auvergne-Rhône-Alpes est la région la plus touchée de France par cette infestation et par la diffusion de ces pollens.

La lutte contre l'ambroisie est un enjeu de santé publique dans notre région.

La dispersion des semences est principalement assurée par les engins agricoles, les engins de fauchage des bords de route et les transports de terre lors des chantiers de BTP. La contribution des oiseaux reste marginale.

Pour interrompre le cycle annuel de la plante et réduire le stock de semences dans les sols, les interventions sur les plants d'ambroisie (arrachage, fauche, déchaumage, désherbage,...) doivent avoir lieu avant la grenaison.

Si vous identifiez des plants d'ambroisie, adoptez le bon comportement en fonction du lieu.

**Sur ma propriété : je l'arrache !**

**Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : je l'arrache !**

**Je signale la zone infestée grâce à la plateforme Signalement Ambroisie :**

[www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr)

ou par téléphone au 09 72 37 68 88.

Il existe également un plan de gestion de l'ambroisie à l'échelle intercommunale, la personne référente ambroisie est joignable au service environnement des Vals du Dauphiné.

*Plus d'informations*

[www.valsdudauphine.fr](http://www.valsdudauphine.fr) - 04 74 97 05 79

[www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/lambroisie-0](http://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/lambroisie-0)



# Pratique



La solution santé mutualisée

## Mutuelle communale, ma commune ma santé

Une permanence d'information, pour les Abrésiens qui n'ont pas de mutuelle ou qui désireraient en changer, est tenue au bureau des permanences du CCAS qui se situe près de la bibliothèque municipale par Jean-Michel Boissard, délégué de l'association ACTION.

Les objectifs du dispositif **Ma commune ma santé** porté par l'association et soutenu par le CCAS des Abrets en Dauphiné sont de :

- pallier les inégalités sociales de santé des personnes qui, par manque de moyens, font l'économie d'une mutuelle ;
- permettre de revenir à une couverture de soins minimale en bénéficiant de coûts réduits ;
- proposer des solutions pour obtenir une amélioration du pouvoir d'achat à prestations équivalentes.

Le numéro unique 05 64 10 00 48 réceptionne dès maintenant les demandes relatives au dispositif **Ma commune ma santé** ainsi que les prises de rendez-vous au CCAS des Abrets en Dauphiné.

**Les prochaines permanences se tiendront les 3, 10, 17 et 24 septembre, 1<sup>er</sup>, 8, 15 et 22 octobre de 9h30 à 11h30.**

**À partir de novembre, vous pourrez rencontrer le délégué de l'association le premier lundi de chaque mois de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous.**

**Rendez-vous et informations au 05 64 10 00 48 et sur [www.macommunemasante.org](http://www.macommunemasante.org).**

## Libre propos

### 49 minutes

Telle a été la durée du conseil municipal du 26 mars consacré, entre autres, au vote du Budget Primitif.

Face à la rapidité de traitement de cet important sujet on peut s'interroger sur la légitimité de cette assemblée à laquelle, par ailleurs, plus d'un tiers des conseillers municipaux n'assiste plus.

Hormis les questions formulées par l'opposition, que penser de l'absence de débat, remarques ou interrogations, observée lors de ses séances ?

Que penser de sa passivité face aux décisions des Vals Du Dauphiné, sans concertation préalable, de restructuration et départs de l'office du tourisme, du service jeunesse, ou de la bibliothèque, structures nécessaires à l'animation d'une ville de 6300 habitants ? Comment peut-on accepter la suppression de l'Office du tourisme (créé en 1955) alors que les Abrets est la seule commune des VDD avec un camping international, un zoo attirant des milliers de visiteurs, et qu'elle se situe sur le chemin de St Jacques de Compostelle où passent des centaines de pèlerins de tous horizons ? Au-delà des renseignements touristiques il permettait,

entre autres, aux habitants de se procurer des billets de spectacles et de transport en commun.

Comment comprendre que notre jeunesse soit maintenant contrainte de se rendre à Pont de Beauvoisin pour bénéficier d'un service qui lui était spécifique ?

Comment permettre qu'un poste de bibliothécaire créé en 2014 par la CCBourbre Tisserands soit supprimé au détriment de la qualité d'un service apprécié par plus de 500 lecteurs, recevant 4200 visites annuelles, proposant plus de 10000 ouvrages et 12000 prêts annuels ?

Pourquoi nos six délégués élus aux VDD ont-ils laissé, sans plus de pugnacité, au détriment de leurs électeurs, disparaître ou se dégrader en un seul trimestre ces trois services ?

Notre collectivité étant après la Tour du Pin la plus peuplée des VDD pourquoi avoir créé cette commune nouvelle si elle n'est pas en mesure de s'investir pour le maintien et le renforcement des services à la population comme annoncé à maintes reprises ?

Que sont devenues les orientations approuvées dans sa Charte ?



## Le Parc Bisso et l'esprit du temps

**Le bulletin municipal de la commune des Abrets, en son édition de janvier 1975, consacre trois pages à l'acquisition de « l'espace Bisso » et aux projets concernant son utilisation.**

L'acte de vente d'un terrain (soit 8 hectares dont 2 hectares boisés) passé entre le Conseil municipal des Abrets présidé par M. Jean Jannin et M<sup>me</sup> de la Horie propriétaire du bien, par-devant M<sup>e</sup> Paul Baud, notaire aux Abrets, avait eu lieu le 20 décembre 1974 après un an de tractations destinées à concilier les intérêts de chacune des parties.

Dans l'esprit du Conseil municipal il s'agissait, en premier lieu, de transférer, le plus rapidement possible, le terrain de sport de la route de Lyon qui devait faire place à la construction de 18 maisons à caractère social - aujourd'hui lotissement Les Pointes.

Cet objectif exposé, le rédacteur de l'article consacre deux pages au descriptif des lieux et aux perspectives d'avenir que suscitent « la beauté agreste du site et sa valeur esthétique qui lui valurent d'être classé en espace vert protégé conféré par les très beaux arbres d'essences diverses : chênes, bouleaux, cèdres, sapins, hêtres, châtaigniers, tilleuls, platanes, etc. ». Et le rédacteur d'ajouter : « s'il est indispensable d'urbaniser, d'industrialiser, il faut aussi conserver précieusement... et... défendre... aménager les sites (hélas, toujours plus rares) susceptibles d'apporter la joie et les bienfaits de la nature... et il faut surtout que cette joie soit accessible à tous. (...) Cette nécessité, dont les urbanistes ont brusquement pris conscience pour les villes, est également valable dans les petites communes où, si l'on n'y prend pas garde, les bulldozers, les tronçonneuses et... le béton auront tôt fait de pratiquer d'irréparables ravages. »

« Aussi, est-ce bien une opération de sauvegarde de la nature et de promotion des loisirs de plein-air qu'entend ainsi engager la Municipalité, en axant son action non seulement sur le présent... mais sur l'avenir. »

C'est donc dans cet esprit qu'il fut décidé de répartir l'espace en zone

promenade forestière (soit un circuit pédestre de 1500 mètres) préservant les arbres magnifiques et la beauté sylvestre du site tout en réservant une large superficie pour des terrains de sports aussi divers que le foot, le basket, le volley, le handball, et des courts de tennis. La partie sud, côté voie ferrée, étant réservée à la construction d'une piscine, luxe pour les petites communes à l'époque, mais qu'un élan de générosité de l'État favorisa dans les années 70. Grâce à l'effort financier de « Jeunesse et Sport » la mise en chantier de l'actuelle piscine tournesol allait pouvoir être envisagée. Prévue au départ pour être implantée sur le terrain municipal des Vignettes, elle libérerait ainsi l'espace pour la construction du futur C.E.S. (aujourd'hui collège Marcel Bouvier).

L'auteur de l'article cite, pour finir, le point de vue d'un ingénieur urbaniste des Services de l'Équipement qui « sachant de quoi il parle, a prédit qu'un tel site naturel, quand il aurait reçu les aménagements projetés, constituerait, non seulement le plus bel ensemble de la région, mais serait l'un des plus beaux de France ! »

Et il ajoute encore, plus modestement : « Souhaitons seulement que tous les Abrésiens... présents... et... futurs... partagent ce sentiment en fonction du plaisir qu'ils en retireront. »

*Merci à M<sup>me</sup> Jacqueline Dassonville, pour l'association Sauvegarde du Patrimoine Les Abrets et environs - sources : archives de la commune des Abrets.*



Château Bisso - Fittilieu



*Retrouvez-nous  
sur notre site :*

[www.les-abrets-en-dauphine.fr](http://www.les-abrets-en-dauphine.fr)

*Et sur notre page Facebook :*

[www.facebook.com/lesabretsendauphine](http://www.facebook.com/lesabretsendauphine)

Mairie des Abrets en Dauphiné  
1 place Éloi Cuchet  
38490 Les Abrets en Dauphiné  
Tél. 04 76 32 04 80

